



**Au 1er janvier 2016, Académie de Lille :
Fusion de GRETA et création des nouveaux GRETA !
Quelles implications pour les personnels ?**

Je suis en CDD ou en CDI, quel sera mon contrat au 1er janvier 2016 ?

Vais-je signer un nouveau contrat ?

Quelle grille de rémunération ? Vais-je enfin progresser ?

Par qui vais-je être embauché ? Rattaché à quelle résidence administrative ?

Aurai-je ou non une lettre de mission ?

Pourra-t-on me déplacer dans tout le GRETA du jour au lendemain ?

Je suis titulaire, quelle va être ma situation ?

Et mon temps de travail, quel sera-t-il au 1er janvier 2016 ?

Vais-je devoir encore travailler plus ?

Pourrai-je garder le même temps de travail ?

Et la nouvelle région, va-t-elle avoir un impact sur mon contrat ou ma rémunération ? Les contrats signés avec la Région Nord-Pas-de-Calais sont-ils assurés avec la nouvelle Région ?

Au sein du groupe de suivi académique de la réforme de la formation continue, sont abordées les questions relatives aux GRETA entre les services du Rectorat et les organisations syndicales. Le jeudi 5 novembre, le Rectorat fera des propositions en terme de temps de travail et de promotion des personnels contractuels en CDD et en CDI pour le 1er janvier 2016.

Venez débattre des propositions du Rectorat !

Samedi 7 novembre 2015

9h30

**Bourse du Travail de Lille Fives
Boulevard de l'Usine 59000 Lille**